

ces usurpations n'avait paru plus mal établie que celle des "Talleyrand de Périgord". Le juge d'armes et les tribunaux avaient eu la complaisance de le souffrir ; mais les généalogistes et tous les gens de qualité de ce temps-là furent confondus d'une pareille outrecuidance, et toute la noblesse du Périgord est encore révoltée aujourd'hui de leur prétention.

Le père et la mère de l'abbé de Talleyrand, cadets de leurs familles habitaient Versailles, et ils étaient si pauvres qu'ils y vivaient des buffets de la cour, au détriment des profits du grand-commun. Ils avaient en guise de maître-d'hôtel, une sorte de Maître-Jacques, qui s'en allait tous les jours chercher leur provende à la desserte des tables royales, dont les officiers avaient ordre de traiter favorablement. Aussi l'on peut dire que M. de Talleyrand a été nourri des miettes qui tombaient du buffet de Versailles.

Après la mort de la reine Marie Leczinska, à Versailles, on avait distribué toutes ses provisions de cuisine et d'office et il en échut pour le ménage Talleyrand un baril de thon mariné, qui leur fit d'autant plus de plaisir et de profit qu'on était en carême et que c'étaient les deux personnes les plus scrupuleuses de l'univers catholique. Il est bon de vous dire, (c'est toujours la marquise de Créquy qui parle,) qu'ils se piquaient d'un savoir-vivre recherché et d'une grande érudition gastronomique. Après qu'ils eurent bien mangé et bien parlé de leur thon mariné, qu'ils avaient trouvé délicat, succulent, excellent, exquis et bien supérieur à tout ce que l'expérience et l'observation leur avaient appris sur les conserves de Provence, on découvrit, au milieu de la semaine sainte et de la saumure, une vertèbre de lapin, qui se trouvait dans un état d'adhérence parfaite et naturelle avec une tranche de cet excellent poisson. Le père et la mère Talleyrand faillirent en suffoquer d'horreur et d'effroi. On envoya chercher à Paris, M. de Buffon qui vint examiner la provision

de thon mariné avec deux autres naturalistes du jardin du roi et qui déclarèrent que c'était bien du lapin. Et voilà qu'on expédie bien vite à Paris, le jeune abbé de Talleyrand pour aller confier à l'Archevêque, que son père et sa mère avaient mangé du lapin pendant tout le carême, qu'ils en avaient l'abomination et la désolation dans les entrailles et qu'ils conjuraient M. l'Archevêque de les relever de l'interdiction des sacrements qu'ils avaient encouru sans se douter de rien.

M. l'abbé resta sept ou huit jours à Paris sans donner signe de vie à sa pauvre mère qui était restée dans une angoisse abominable. "Eh! bien mon enfant, demanda-t-elle à son retour, que vous a répondu M. de Paris?"—Mais, Madame, il ne m'a pas dit grand'chose, et je crois me souvenir qu'il m'a envoyé paître...

Depuis, ajoute la marquise, quand on a vu la légèreté de l'Evêque d'Autun pour l'exécution des commandements de l'Eglise, on a pensé qu'il ne s'était peut-être pas acquitté de la commission de sa mère et plut à Dieu qu'il n'eut pas autre chose à se reprocher pour l'observation du Décalogue.

Tel il était dans sa jeunesse, tel Talleyrand se montra constamment dans sa longue carrière. Il n'eut jamais d'ecclésiastique que le titre et il trouva même moyen de s'abstenir des vertus simples que l'on exige ordinairement d'un homme de qualité.

Madame de Flahaut croyait trouver dans cette liaison un appui, mais il ne semble pas que son partenaire, d'un égoïsme renforcé, ait vu en cette belle et noble femme autre chose qu'une force à exploiter. Elle était très intrigante, très répandue dans la société et d'excellent conseil, avantages que M. de Talleyrand exploita largement.

Gouverneur Morris dit d'une lettre qu'elle écrivait à l'évêque:

"Cette lettre est parfaite. Sa profonde connaissance du caractère des hommes et celle qu'elle a du monde, grâce à son influence sur le cœur de ceux qui y vivent, les plus justes conclusions sur la manière de régler sa conduite, exposées avec la ten-

dresse d'une amitié féminine tout cela concourt à rendre parfaite une production faite à la hâte. J'avais bonne opinion de moi-même, mais je m'incline devant une supériorité que je sens."

Trop occupé de tirer son épingle du jeu, M. de Talleyrand ne s'occupe guère des intérêts de son amie et un beau jour, Morris nous raconte:

"Je vais au Louvre, Mme de Flahaut est désolée, elle a pleuré toute la journée. Je la supplie longtemps de m'en dire la raison. Les pensions qu'elle recevait de Monsieur et du comte d'Artois sont suspendues ; elle ne reçoit plus que 3,000 frs de celle du roi, il lui faudra donc quitter Paris. J'essaye de la consoler, mais c'est impossible... Le coup est dur, il est vrai, car malgré sa jeunesse, sa beauté, son esprit et toutes ses grâces, elle doit quitter tout ce qu'elle aime et passer sa vie avec ce qui lui répugne le plus."

Il ne s'agissait alors que de l'exil parisien. Bientôt les événements allaient prendre une tournure plus grave et nécessiter des décisions autrement héroïques. Madame de Flahaut dut sortir de France. Ce fut à cette époque que son mari fut arrêté, emprisonné, puis bientôt victime de la Terreur. Après la mort de Robespierre, elle partit pour l'Angleterre avec son fils, puis séjourna en Suisse, à Bremgarten, où elle rencontra le jeune duc d'Orléans qui fut plus tard Louis-Philippe ; elle devint son amie, sa conseillère influente et active ; ils vinrent ensemble à Hambourg, grâce aux subsides que leur avait généreusement avancés Gouverneur Morris qui entretenait avec Mme de Flahaut, une correspondance. Depuis qu'elle avait perdu une partie de ses revenus, ce n'était pas la première fois qu'elle s'adressait au diplomate américain pour lui venir en aide ; il s'y prêtait d'ailleurs de la meilleure grâce du monde, ne comptant jamais être remboursé. Dans son Mémorial, nous voyons à différentes reprises:

"Prêté aujourd'hui à Mme de F. 1200 f. de papier pour racheter une somme égale d'or qu'elle a engagée. Je ne compte pas être remboursé."